NOYELLES-GODAULT

RENCONTRES

Le journal d'informations de votre commune

N° 129
Mai 2022

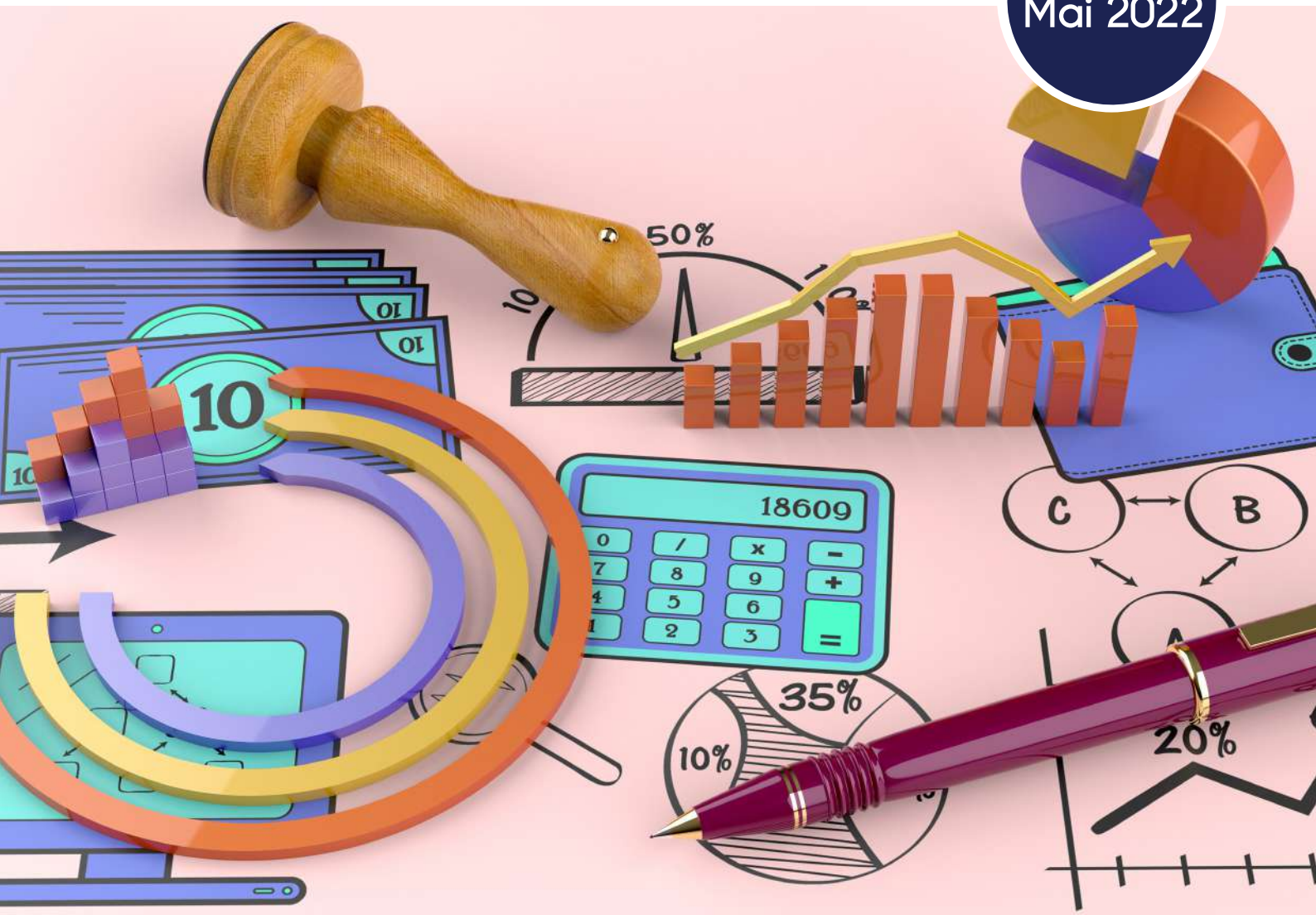

TOUT SAVOIR SUR LE BUDGET 2022

VIE MUNICIPALE
Les décisions du Conseil municipal du 8 avril

JEUNESSE
Rencontre avec deux membres du Conseil Municipal des Jeunes

ACTION SOCIALE
Quelles sont les aides proposées par l'Udaf 62 ?

Retrouvez-nous sur www.ville-noyelles-godault.fr et

SOMMAIRE

ÉDITO

VIE MUNICIPALE
04 Les décisions du Conseil Municipal
04 Les cérémonies du 22 avril et du 1er mai

SÉCURITÉ
05 Stop au stationnement abusif
05 Circulation des trottinettes : c'est sur le trottoir

DOSSIER : LE BUDGET 2022
06 3 questions à Valérie Biegalski, Adjointe au Maire en charge des finances
07 Les principaux investissements à venir

EN IMAGES
08 Retour sur les derniers événements

VIE ASSOCIATIVE
09 «Vivre ensemble» une nouvelle association
09 Dylan Dupuis, espoir du TTSM

JEUNESSE/ÉDUCATION
10 CMJ : portraits de Noéline et Matthéo
11 Des vacances de printemps bien remplies
11 Que signifient les signes de la loi Egalim ?

ACTION SOCIALE
12 La médiation animale pour rompre l'isolement
13 À quoi sert la médiation familiale de l'Udaf 62 ?

ACTU
14 La Plateforme santé pour toutes vos démarches
14 B3M : une nouvelle entreprise d'électricité générale

SERVICES TECHNIQUES
15 Passez au compostage à domicile
15 L'aire de covoiturage désormais dotée d'un abri à vélos
15 Fin des travaux pour la résidence «Les Écrivains»

CULTURE/SORTIES
16 La Ducasse fait son retour en juin
16 Rendez-vous en juin pour une semaine de festivités !
17 PVC en concert gratuit et toute l'actualité de la médiathèque Michel Berger

18 TRIBUNES POLITIQUES

19 CARNET

Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de publication : Bernard Deliers
Textes et mise en page : Elodie Zamiara
Images : Elodie Zamiara, Alexis Terrier, Adobe Stock
Email : contact@mairie-noyelles-godault.fr
Adresse : 38 rue de Verdun, 62950 Noyelles-Godault
Tél. : 03 21 13 97 77
Impression : Imprimerie Sensey, 62223 Saint-Laurent-Blangy

ÉDITO

Chères Noyelloises, Chers Noyellois

L'année 2022 est déjà bien entamée. J'écris cet édito avec un peu plus de sérénité, le soleil, depuis quelques temps, reprend ses quartiers et nous redonne le moral. Une belle éclaircie dans ce contexte incertain où la plus grande vigilance reste de mise, malgré l'assouplissement des contraintes sanitaires liées au COVID.

ÉLECTION PRESIDENTIELLE

Je ne me permettrais pas commenter le résultat de ces élections. Votre bulletin de vote déposé dans l'urne vous appartient et je le respecte tout en regrettant cependant, la décision des électeurs et électrices qui ont fait le choix de s'abstenir.

NOYELLES-GODAULT MAINTIENT LES TAUX DE LA FISCALITE LOCALE

Nous venons d'adopter notre budget 2022 fortement impacté par la forte baisse des moyens venus de l'Etat, et les incertitudes au regard de la crise liée à la guerre en Ukraine avec une 1ère conséquence, la hausse des dépenses en énergie. Je vous laisse le soin de prendre connaissance, dans les pages qui suivent du 1er budget après COVID.

260 INSCRITS AU BANQUET ESTAMINET

Ce fut un jour dédié à l'amitié et à la solidarité, un moment privilégié, celui du partage des instants de détente et ce ne fut pas un luxe par les temps qui courent. J'ai rappelé qu'il n'était pas simple de créer des conditions d'un vivre ensemble toutes générations confondues, mais j'y crois et on s'y applique avec conviction et enthousiasme.

... ET LE SALON DU MANGA

Dédié aux amateurs de mangas et de culture nippone, une 1ère édition s'est déroulée à Noyelles-Godault. Ce fut un véritable succès avec des centaines de jeunes, présents à ce salon. La municipalité a répondu au souhait de l'ASOR d'organiser cette manifestation et de mettre à disposition de cette association la salle Giraudeau. Ce salon est un exemple de partage intergénérationnel, de plus en plus d'adultes se joignent aux jeunes pour partager leur passion.

... DES FESTIVITES À VENIR

Nos rues et nos espaces publics vont être le théâtre d'animations de tous genres : marchés aux puces, fête des voisins, Noyelles en fêtes... sans oublier les festivités reprises lors de ces anniversaires extraordinaires que sont le centenaire de l'ACN, les cinquantenaires d'ENERGYM et du PPCN.
Sur ces notes festives, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de profiter pleinement de ce début de printemps ensoleillé.

Prenez toujours bien soin de vous.

Votre maire,

Gérard BIZET

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 8 avril 2022. Les délibérations concernaient :

FINANCES
- Compte de gestion 2021
- Compte administratif 2021
- Affectation des résultats du budget 2021 au budget 2022
- Budget primitif 2022
- Taux d'imposition locale 2022
- Rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) 2021
- Actualisation des tarifs relevant de la Taxe Locale sur les Publicités Extérieures (TPLE) pour 2023

ASSOCIATIONS / AFFAIRE GÉNÉRALES
- Subventions aux associations 2022
- Tarifs de vente des sarcophages, cavurnes et cases du colombarium au cimetière

URBANISME/TRAVAUX
- Avis sur la démolition d'un logement sis avenue de la République, appartenant à Maisons et Cités
- Signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes entre les communes de Dourges et de Noyelles-Godault pour des travaux de réfection de la rue Anne Frank

SÉCURITÉ
- Signature d'une convention entre la Société Protectrice des Animaux (SPA) et la commune pour la stérilisation des chats errants

NUMÉRIQUE
- Signature d'une convention de mise à disposition de moyens entre la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin (CAHC) et la Ville de Noyelles-Godault dans le cadre d'une plateforme de gestion relation citoyen (GRC).

JEUNESSE
- Organisation générale des accueils de loisirs pour l'été 2022
- Organisation générale de mini-camps durant

Retrouvez la vidéo complète du Conseil Municipal par ici

Cérémonie du Souvenir de la Déportation

La commémoration de la Journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la déportation s'est déroulée le vendredi 22 avril devant le Monument aux Morts, en présence de M. le Maire, des membres du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Jeunes et des représentants des associations patriotiques. Ils étaient accompagnés de l'Harmonie municipale des mineurs de Noyelles-Godault.
M. le Maire, Gérard Bizet a rendu un hommage solennel à l'ensemble des victimes de la déportation.

Médaille du Travail : 7 récipiendaires cette année

Après deux années exceptionnelles, la traditionnelle cérémonie de remise des médailles du Travail s'est déroulée le dimanche 1er mai au Centre culturel Henri Matisse. M. le Maire et M. Miternique, Président de la Société des pensionnés et médaillés ont remis les diplômes à sept Noyellois, récompensés pour 20, 30 et même 40 ans d'activité professionnelle ! Un grand bravo à tous pour ces beaux parcours !

Stationnement abusif : que dit le code de la route ?

Stationner sur la chaussée est une démarche strictement encadrée par la loi, afin de ne pas gêner les autres véhicules et piétons. *«Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédent sept jours»*, précise le Code de la route.
Dans les faits, les agents de Police Municipale effectuent des recherches afin de prendre contact avec le voisinage ou le propriétaire.
Une voiture en panne ou un véhicule stationné sur l'espace public suite à un départ en vacances de son propriétaire ne sera pas mis en fourrière. Cependant, si le conducteur est absent pendant une longue période ou refuse de déplacer son véhicule pour faire cesser son **stationnement dangereux**, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites. Une douzaine de mise en fourrière de voitures-ventouses sont effectuées chaque année par la Police Municipale de Noyelles-Godault.

Circulation des trottinettes, c'est sur le trottoir !

Saviez-vous que les utilisateurs de trottinettes non-électriques sont considérés comme des piétons. Ainsi, ils sont dans l'obligation de circuler sur le trottoir, de respecter les feux tricolores destinés aux piétons et d'emprunter les passages cloutés.
En outre, ils ne doivent pas dépasser une allure modérée (6 km/h), soit une vitesse légèrement supérieure à celle de la marche à pied (4 km/h). Dès lors, l'utilisateur qui roule ailleurs que sur un trottoir ou sur un passage protégé risque une contravention de première classe, soit 4€.

Vidéo-surveillance : 3 auteurs de vol arrêtés

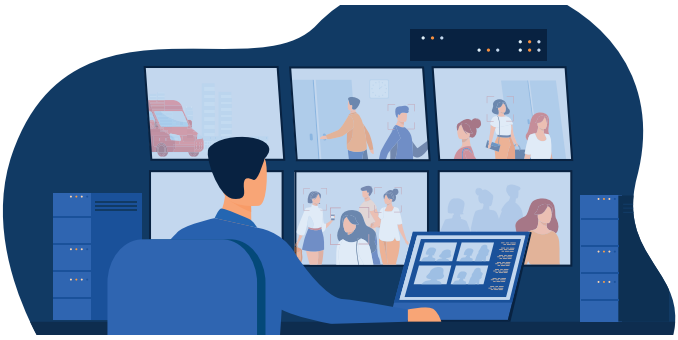

L'efficacité des caméras de vidéo-surveillance a fait une nouvelle fois ses preuves. En avril, les agents de la Police Municipale, confrontés à trois affaires de vols de véhicules, ont pu reconnaître les auteurs via le réseau de caméras de vidéo-protection. Les responsables des faits ont été appréhendés dès le lendemain.

Une Police Municipale de proximité, à votre service

L'action de la Police Municipale consiste à prévenir les troubles à l'ordre public, à venir en aide aux Noyellois et à préserver la tranquillité de tous. En cas de besoin, contactez la au 03 21 13 97 70 ou au 06 73 89 05 67

Dossier budget 2022

3 QUESTIONS À :

Valérie BIEGALSKI Adjointe au Maire, en charge des Finances

Pouvez-vous nous dire un mot sur la santé financière de la Ville ?

L'année 2021 s'est clôturée avec un excédent total d'un peu plus de 2,6M€. Cette situation va nous permettre de poursuivre les investissements qui ont été prévus dans le programme de l'équipe municipale majoritaire, notamment pour ce qui concerne le cadre de vie, la sécurité et les projets sur nos infrastructures communales.

Ces deux premières années de mandat ont été perturbées par la crise sanitaire. La crise de l'énergie que nous subissons depuis plusieurs mois et les conséquences de la guerre en Ukraine que nous traversons font peser des incertitudes importantes sur le budget des ménages et également sur celui des communes. Nous restons donc particulièrement vigilants et avons mis en place depuis plusieurs années des procédures de gestion des finances communales rigoureuses afin de garantir un niveau de service qualitatif aux noyellois tout en maîtrisant nos dépenses.

Quel est le taux d'endettement de la Commune ?

Le taux d'endettement est le rapport entre le capital de la dette restant à rembourser par la commune et les recettes qu'elle collecte pour permettre le fonctionnement des services.

Ces recettes sont notamment les produits de la fiscalité locale ainsi que les dotations accordées par L'Etat. Pour notre commune, ce taux s'élève à 28,03% au 31 Décembre 2021. Ce ratio apparait en dessous de la moyenne régionale (62,1% en moyenne pour les communes entre 5000 et 10000 habitants). La dette s'élève à 337€ par habitant et par an alors qu'elle est en moyenne évaluée à 812€ dans les Hauts-de-France au sein des communes de même strate. Pour autant, il est important de préciser que compte tenu des projets importants que nous aurons à réaliser dans les toutes prochaines années (restaurant municipal qu'il faut agrandir, aménagement de la friche Mousseron II, entretien de nos bâtiments ou rénovation des espaces publics de la cité Crombez dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier), nous aurons recours à de nouveaux emprunts prochainement.

Quels sont les changements attendus concernant la fiscalité locale ?

Depuis 2021 et suite à la réforme de la taxe d'habitation, la commune n'a plus la main sur le taux d'imposition communal pour cette taxe.

Le Conseil municipal vote donc chaque année deux taux communaux : le Foncier bâti et le Foncier non bâti. Cette année nous avons une nouvelle fois voté la non augmentation du pourcentage de ces deux taxes.

Le montant payé par les habitants propriétaires est déterminé par le taux mais également par la base fiscale qui est fixée par l'Etat en fonction de la valeur locative théorique des biens s'ils étaient loués. Pour 2022, cette base a été revalorisée à hauteur de 3,4%.

Les principales réalisations de 2021 :

- Création d'une aire de covoiturage
- Réfection des sanitaires de l'école Curie
- Création d'un jardin potager au centre Léo-Lagrange
- Pose de matériel audio et vidéo à l'Espace Giraudeau
- Réfection du tapis d'enrobé rue Joseph Fontaine
- Pose de matériel de vidéo -protection
- Installation de mobilier urbain et jardinières
- Installation de vidéoprojecteurs et matériel informatique dans les écoles

Répartition des prin

NUMÉRIQUE

- Création d'une application de relation citoyenne

CADRE DE VIE

- Installation/remplacement de mobilier urbain
- Démolition de deux immeubles rue Ferry pour préfiguration d'un parking près de l'école
- Diagnostic pour la démolition de la salle des fêtes

Les chiffres-clés de 2022 :

Le budget total de la Ville représente 12,4 millions d'€ dont 9,7 millions d'€ de fonctionnement et 2,7 millions d'€ d'investissement.

L'état de la dette :

L'encours de la dette au 31 décembre 2022 sera à hauteur de 1 587 070 €. Cinq emprunts sont actuellement en cours, dont deux qui seront soldés cette année, un en 2023, un en 2028 et le dernier en 2030.

Comment est constitué le budget d'une commune ?

RECETTES

Fonctionnement
- Impôts et taxes
- Dotations de l'État
- Produits des services
- Produits du domaine

Investissement
- Subventions
- Stratégie foncière
- Fond de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)
- Taxe d'aménagement

Équilibre budgétaire

DÉPENSES

Fonctionnement
- Charges du personnel
- Fluides, achats de prestations de services
- Frais d'entretien, de nettoyage et de réparations
- Subventions aux associations
- Intérêts de la dette

Investissement
- Travaux de voirie
- Entretien des bâtiments
- Matériels
- Grands projets

ncipales dépenses de cette année 2022 :

JEUNESSE

- Aménagement d'aires de jeux
- Étude et préparation de l'aménagement d'un city-stade
- Pose de jeux extérieurs à l'école Cathelain
- Remplacement de la toiture de l'école Cathelain
- Préparation des travaux d'aménagement de la Maison de la Jeunesse
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un restaurant scolaire

SÉCURITÉ

- Remplacement des caméras rue Carnot
- Équipement en vidéo-protection au niveau du giratoire des rues Pasteur et Breton
- Acquisition de caméras-piéton
- Acquisition d'un cinémomètre et d'un radar pédagogique

CULTURE/ÉVÉNEMENTIEL

- Organisation de la première édition des Fêtes de juin
- Poursuite de l'organisation de moments festifs ou d'opérations : Fête des voisins dans les quartiers, Nettoyons nos quartiers, marché de Noël...
- Poursuite des séances gratuites d'éveil corporel pour les classes de maternelle et des spectacles scolaires gratuits
- Installation de panneaux d'affichage dans les quartiers
- Installation de boîtes à livres dans les quartiers
- Remplacement de sièges au centre Matisse
- Achat de nouvelles illuminations de Noël

ENVIRONNEMENT

- Étude pour l'aménagement du «Poumon Vert»
- Poursuite des actions pour la propreté de la ville
- Acquisition d'un véhicule électrique
- Création d'un caniveau pour la récupération des eaux pluviales

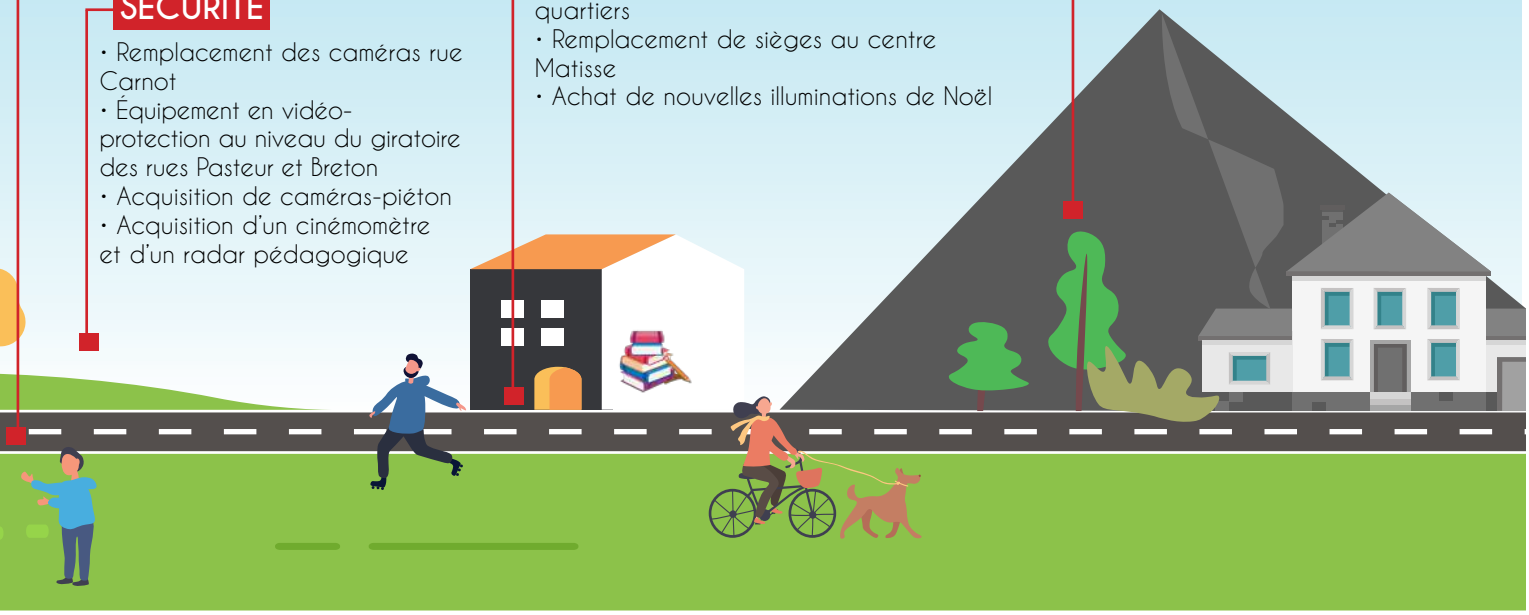

Les derniers événements culturels de l'Espace Giraudeau :

> Salon du manga

Durant deux jours, des centaines de visiteurs se sont pressés dans les allées de l'Espace Giraudeau pour assister aux concours de cosplay et de catwalk, aux ateliers d'initiation au dessin manga, aux démonstrations d'arts martiaux ou encore aux tournois de cartes de cet événement organisé par l'Association des Sous-Officiers de Réserve (ASOR) d'Hénin-Beaumont et environs.

> Théâtre

Vif succès pour la pièce de théâtre «Accrochez-vous» du Petit théâtre de Bois-Bernard, proposée par l'association Culture & Vous.

> Festival Les Enchanteurs

Environ 250 personnes ont dansé au rythme des chansons du groupes Delgres, le 16 avril dernier ! L'événement était organisé en partenariat avec l'association Droit de Cité.

L'actu de l'École Municipale de Musique :

Les élèves de l'atelier guitare lors du mini-concert Couleurs celtiques

Audition des élèves : Petites mains, Grands talents»

Et les grands élèves

Les enfants accompagnés de leurs professeurs

«Vivre ensemble» : une nouvelle association Noyelloise familiale

Samra Oudjial, Présidente de l'association, entourée du bureau.

Fraîchement créée, l'association «Vivre ensemble» propose des sorties culturelles et des animations pour les enfants. Samra Oudjial, Présidente de l'association explique que *«son objectif est de créer du lien entre les gens et les habitants des quartiers de Noyelles-Godault»*.

Après avoir proposé des animations à Pâques, l'association sera présente au Village des Cultures et à la Fête des voisins. N'hésitez pas à rejoindre les 65 familles déjà adhérentes !

Renseignements au 06 76 58 82 26

Rendez-vous le samedi 18 juin pour les Parcours du Cœur

Chaussez vos baskets et participez à la nouvelle édition des Parcours du Coeur organisée par la Ville ! Cette année, le rendez-vous est fixé à 14h à la salle des fêtes et le départ est prévu pour 14h30. Une boucle de 5 km, accessible aux adultes et enfants, vous sera alors proposée*. Initiés par la Fédération Française de cardiologie, les «Parcours du Coeur» sont la plus grande opération de prévention et de sensibilisation à la lutte contre les maladies cardio-vasculaires en France.

**Les adolescents qui souhaiteraient participer sans la présence de leurs parents sont invités à se munir d'une autorisation parentale.*

Une exposition sur Marceline Desbordes-Valmore

Le centre culturel Matisse a accueilli au cours du mois de mai une exposition sur la célèbre poétesse douasienne Marceline Desbordes-Valmore, organisée à l'initiative de l'**association iNterliGnes**. Judith Debruyn, maître-verrier et artiste-peintre a exposé des œuvres conçues sur le thème de la «femme», à partir des textes de Marceline. Les membres de l'atelier de calligraphie d'iNterliGnes ont par ailleurs exposé leurs productions graphiques. Jean Vilbas, conservateur du patrimoine de la bibliothèque municipale de Douai a assuré la conférence inaugurale le 10 mai dernier.

Les marchés aux puces sont de retour !

> Dimanche 5 juin à la cité Crombez :
Permanences le samedi 28 mai de 10h à 12h à la salle 3 du centre Léo-Lagrange. Et les mardis 24 et 31 mai de 18h à 19h30 au centre culturel Matisse. Tarif : 5€ les 5 mètres. Organisé par le Comité des Fêtes

> Lundi 6 juin (lundi de Pentecôte) sur le parking extérieur de l'Espace Giraudeau
Permanences au 55 rue Emile Zola les lundi 23 et 30 mai de 18h à 20h. Tarif : 3€ les 2 mètres. Organisé par l'association Corentin Cœur de Guerrier.

Conseil Municipal des Jeunes : portraits de Noéline et Matthéo

Officiellement jeunes conseillers municipaux depuis le 23 mars dernier, Néoline et Matthéo s'investiront durant un an dans la vie démocratique locale.

Scolarisée en 6ème au collège Sainte-Ide de Lens, Néoline souhaite porter les projets des enfants et notamment la création d'une aire de jeux pour les plus jeunes. *«C'est ma mère la première qui m'a parlé de la création du CMJ et j'ai eu envie de m'impliquer. Noyelles-Godault est une belle ville, où il y a beaucoup de choses à faire»*, explique-t-elle.
Passionnée par la gymnastique, sport qu'elle pratique depuis l'âge de deux ans, Noéline découvre au fur et à mesure des réunions l'étendue des compétences municipales. Elle est membre des commissions « Citoyenneté et environnement» et «Projets, événements communaux et solidarité».

Âgé de 17 ans, Matthéo est actuellement en terminale au lycée Darchicourt où il a choisi la spécialité «Histoire, géographie, géopolitique, sciences politiques».
Pour le lycéen, *«les jeunes s'investissent beaucoup dans la ville. Il y a toujours quelque chose à faire le mercredi ou pendant les vacances scolaires»*.
Matthéo a souhaité rejoindre le CMJ pour appuyer des projets sportifs. La création d'un skate-park lui tient particulièrement à cœur. *«Lors d'une séance plénière, nous avons présenté les projets à Mme D'Hermy. Il y a deux types de projets avec des budgets différents»*, ajoute-t-il. Matthéo est membre des commissions «Projets, événements communaux et solidarité» et «Urbanisme et santé». Il est par ailleurs membre de la junior association «Escal'Ados», qui organise des récoltes de fonds afin de proposer des voyages aux jeunes Noyellois membres du CAJ.

Des vacances de printemps bien remplies !

Pas le temps de s'ennuyer dans les accueils de loisirs de la Ville de Noyelles-Godault pendant les vacances de Printemps !
Entre les activités manuelles, les sorties, le jardinage et le sport, les enfants ont passé de beaux moments.
À l'occasion de Pâques, les enfants ont créé un village des «Lapinous» au Jardin de la Jeunesse. Les accueils de loisirs se sont achevés par un grand défilé dans la cour de l'École Ferry sur le thème du «Festival des arts de Noyelles-Godault», en présence des parents et des élus municipaux.

Pour la sécurité des enfants, le platane de l'École Ferry a été abattu

Le platane situé au cœur de la cour de l'École Ferry a été abattu par précaution durant les vacances scolaires. Montrant des signes de faiblesse depuis plusieurs mois, il était en effet indispensable de préserver la sécurité des élèves et des usagers de l'école.
Côtoyé par les générations de Noyellois scolarisés à l'École Ferry, il a été transformé en banc par les agents des services techniques de la Ville, avant de rejoindre de nouveau l'espace de l'école. Si les conditions de sol le permettent, un autre arbre viendra remplacer le platane.

Accueils de loisirs d'été : de nouvelles périodes d'inscription

Du 11 juillet au 26 août 2022, le service Jeunesse de la Ville propose un programme d'activités pour chaque tranche d'âge.
Voici les dates à retenir pour inscrire votre enfant :

- **inscriptions du 2 au 22 mai :** pour les accueils de loisirs des 3-11 ans et le mini-camp de **juillet**
- **inscriptions du 30 mai au 19 juin :** pour les accueils de loisirs des 3-11 ans et le mini-camp d'**août**
- **inscriptions au CAJ :** du 30 mai au 26 juin

Téléchargez le programme des animations de l'été sur le site de la Ville ou par ici :

Restauration scolaire : que signifient les sigles de la loi Egalim ?

A compter de septembre prochain, des sigles seront régulièrement insérés aux menus de la restauration scolaire que vous consultez sur le site de la ville. Ils font référence aux obligations pour les collectivités de respecter la loi dite «EGALIM», en introduisant, à terme, dans ces menus, 50% de produits de qualité supérieure et issus de pratiques durables. Vous y retrouverez les labels suivants :

- Le **Label Rouge** : certifie d'une qualité supérieure à celle des produits courants
- L'**Appellation d'Origine Contrôlée (AOC)** pour la France et l'**Appellation d'Origine Protégée (AOP)** pour l'Europe : certifient du lien du produit avec un terroir et une tradition de production et de transformation
- L'**Indication Géographique Protégée (IGP)** : est une appellation européenne qui garantit le lien d'un produit avec son territoire d'origine.
- L'**écolabel «Pêche Durable»** : certifie au consommateur que les produits de pêche n'impactent pas de manière significative les écosystèmes marins et répondent à des exigences environnementales, économiques et sociales.
- La **Haute Valeur Environnementale** : garantit que les pratiques agricoles utilisées sur l'ensemble de l'exploitation préservent l'écosystème naturel et réduisent au minimum l'utilisation de ressources (eau, sol...).

Brigades Solidaires : une nouvelle formation jusqu'en août

Des sessions sont régulièrement organisées.

Vous êtes intéressé.e par les métiers de la cuisine ? Que vous soyez en cours de reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi, le dispositif Nos Brigades Solidaires vous propose des parcours de formation personnalisés vers les métiers de la restauration et de l'hôtellerie. Un seul objectif : un retour vers l'emploi dans des secteurs en recherche de personnel qualifié.
La prochaine session se déroulera dans la salle Concorde de Noyelles-Godault, de **fin mai à mi-août 2022**. La formation de 400h répartie en 57 jours est gratuite pour les apprenants.
Renseignements auprès de Cathy Toupet au 06 65 06 59 97.
Nos Brigades Solidaires

250 personnes ont participé au banquet des aînés !

Quel plaisir de retrouver le banquet des aînés à Noyelles-Godault après deux ans d'absence ! Près de 250 aînés étaient réunis à l'Espace Giraudeau pour partager un repas sur le thème des estaminets ! **Visualisez la vidéo de l'événement sur la page facebook de la Ville.**

La médiation animale pour rompre l'isolement

Mme Lemaire, ravie de ces temps privilégiés avec les médiateurs du CCAS... et Mogwaï !

Christopher, bénévole du CCAS, propose des temps de médiation animale auprès de personnes âgées isolées. L'objectif de ces ateliers, réalisés dans le cadre du projet Inter'âgir, est de rompre l'isolement des personnes, se rappeler de bons souvenirs vécus avec un animal de compagnie et apporter de belles interactions positives !
Une fois les présentations faites avec Mogwaï, chienne berger allemand de 5 ans, Mme Lemaire a pu s'occuper de l'animal, lui parler, lui donner quelques biscuits... La présence de l'animal vient encourager et faciliter la relation à l'autre. *«Mogwaï travaille avec moi, elle a obtenu son brevet d'obéissance et m'accompagne sur ces ateliers»*, confie Christopher. Les ateliers sont programmés durant plusieurs semaines afin que se tissent des liens. *«Pour les prochaines séances, nous avons déjà programmé une petite marche et une activité brossage !»* ajoute le médiateur.

Pour plus de renseignements, contactez le CCAS au 03 21 13 97 81

Tout savoir sur la médiation familiale de l'Udaf 62

Séparation, conflits familiaux, violences conjugales... dès lors que les relations familiales se compliquent, il est possible de faire appel à un médiateur. La médiation familiale est là pour vous accompagner et vous aider à retrouver le dialogue, dans un espace neutre et bienveillant.

Que l'on soit parent, en couple, jeune adulte, frère et sœur ou grand-parent, chacun peut être concerné au cours de sa vie par un conflit familial, une séparation ou une situation de rupture du dialogue. Comme l'explique la médiatrice de l'Udaf 62 Marie Ramblewski, *«la médiation familiale est un service de proximité. C'est un espace de parole, pour les familles, qui offre un cadre éthique et dans un respect total de la confidentialité. Le fait que ce soit un lieu qui sorte du quotidien familial permet de poser les choses».*
À noter qu'elle ne dispose pas de pouvoir de décision (qui revient au Juge aux affaires familiales). Elle vient favoriser l'écoute des besoins, la recherche d'accords ainsi que l'orientation vers des partenaires. Ses domaines d'intervention sont nombreux :

• **Couple et séparation :**
La médiatrice accompagne les transitions de vie (arrivée d'un bébé, organiser l'accueil des enfants après une séparation, aide à la prise de décision...) à travers un travail sur les pratiques du quotidien. Les enfants peuvent également être reçus dans ce cadre afin d'écouter leurs ressentis.

• **Parents/adolescents :**
Avec l'adolescence, la demande d'autonomie va croissante et les règles peuvent évoluer. La Médiation parents/ados intervient quand la relation de l'adolescent avec son ou ses parents est tendue, conflictuelle, au bord de la rupture mais aussi lorsque cette relation est déjà rompue.

• **Parents/jeunes adultes :**
Avec le début de la vie adulte, le parent devient un accompagnant de l'autonomie de son enfant. Néanmoins, les parents conservent une obligation alimentaire pour leur enfant autonome.

• **Parents/grands-parents :**
La médiation familiale peut être engagée dans le cadre d'une rupture de la relation grand-parent/petit-enfant.

• **Médiation intergénérationnelle :**
Elle concerne les frères et sœurs ou parents-enfants et permet de clarifier des situations, d'aborder les sources du désaccord et de retrouver le lien en construisant les solutions.

• **Violences conjugales :**
Cet accompagnement s'effectue souvent en relations avec les associations d'aide aux femmes victimes de violences conjugales. En cas de séparation, les questions financières et de logement sont abordées.

• **La petite enfance :**
Dans le cadre d'une séparation la médiatrice peut orienter les jeunes parents vers les services des PMI afin de les accompagner dans la réalisation des premiers soins de l'enfant.

Les infos pratiques :

Le premier rendez-vous est gratuit. Ensuite, une participation est demandée en fonction du revenu.
RDV le mardi après-midi au CCAS de Noyelles-Godault ou le mardi matin à Hénin-Beaumont. L'Udaf sera présente le 21 juin à la salle des fêtes de Noyelles-Godault lors de la Journée conférence sur les relations parents-ados.
Renseignements au 03 21 71 21 55 ou par mail à mediationfamiliale@wanadoo.fr

udaf62

Le conseiller numérique de la Ville vous accompagne sur votre Espace Santé...

Lancé en début d'année par l'Assurance Maladie, «Mon Espace Santé» est un espace numérique individuel qui consigne l'ensemble des documents de santé du patient. Chaque personne et chaque professionnel de santé consulté peut y déposer tous les documents de santé (résultats d'examen, vaccination, allergies...).

Si vous souhaitez être accompagné dans la création de votre Espace Santé, rendez-vous le vendredi 27 mai, de 18h à 20h au Centre culturel Matisse pour assister à une présentation de l'outil par Romain Letombe, conseiller numérique de la Ville.

Entrée libre. Renseignements au 03 21 13 97 77

Et dans vos démarches liées aux impôts !

Le site internet des Finances publiques (impots.gouv.fr) vous offre désormais la possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour être reçu au guichet ou être rappelé. Vous gagnerez ainsi du temps en évitant les files d'attente ou les déplacements inutiles. Si vous avez besoin d'aide pour prendre ce rendez-vous en ligne, n'hésitez pas à contacter Romain Letombe, conseiller numérique de la Ville. Il pourra vous accompagner pas à pas dans la réalisation de cette démarche.

Attention : dans le Pas-de-Calais , il est possible de déclarer en ligne ses impôts sur le revenu jusqu'au mercredi 8 juin 2022. Renseignements au 06 75 86 67 52.

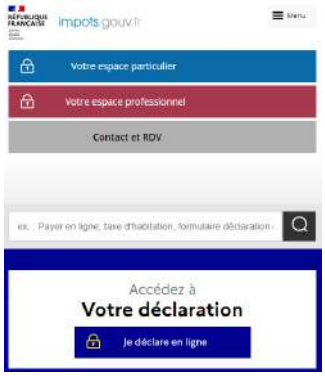

Payer ses impôts chez son buraliste

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire. Attention, les avis d'impôts supérieurs au montant de 300€ ne pourront pas être payés auprès des buralistes. À Noyelles-Godault, il vous sera possible de régler vos impôts à l'**Étrier** (7 rue Gambetta) et au **Saint-Claude** (6 rue Jules Ferry).

B3M : un nouvel artisan électricien à Noyelles-Godault

Avec une trentaine d'années d'expérience dont 21 ans au sein d'une entreprise, Michel Buquet a décidé de sauter le pas en créant sa propre entreprise d'électricité générale : B3M. L'artisan propose divers types de travaux : mise en conformité, installation d'alarme, sécurisation de maison ou bâtiment, domotique, maintenance...

Vous pouvez effectuer une demande de devis depuis son site : b3m-electricite.fr ou par téléphone au 06 73 71 69 64.

Passez au compostage à domicile !

Vous souhaitez réduire vos déchets et obtenir gratuitement un composteur ? Le Symevad vous donne rendez-vous **le mercredi 1er juin à partir de 18h30** à la salle des fêtes de Noyelles-Godault. Au cours de cette réunion, un spécialiste du compostage vous expliquera comment monter le composteur, l'alimenter en matières organiques et vous donnera des astuces pour obtenir un bon compost.
À l'issue de la réunion, un composteur vous sera remis gracieusement par le Symevad.
Attention : il est indispensable de s'inscrire auprès du Symevad au 03 21 74 35 99

Un abri à vélos sécurisé installé sur l'aire de covoiturage

D'une capacité de **15 places,** un abri à vélos vient compléter l'aire de covoiturage de la rue de la Haute-Deûle. Cet équipement permet aux usagers de Tadao munis d'une carte d'abonnement Pass Pass d'entreposer gratuitement leurs vélos en toute sécurité.
Il est accessible sept jours sur sept et 24h/24h, sur simple présentation de la carte devant le valideur. À noter que la carte Pass Pass n'a pas besoin d'être chargée d'un titre en cours de validité. La Ville a souhaité installer un abri sécurisé, équipé d'un système de vidéosurveillance, et doté d'une station de gonflage, pour répondre aux besoins des usagers. L'abri à vélos a été financé par le SMT Artois-Gohelle.

Résidence Les Écrivains : des bâtiments bientôt livrés

Les travaux de la future résidence «Les Écrivains» du bailleur Norévie sont sur le point de s'achever. L'immeuble situé rue de Verdun sera livré prochainement et les 21 logements (8 T2 et 13 T3) ont d'ores-et-déjà été attribués par la commission en charge de l'attribution des logements sociaux. L'entrée des locataires devrait être effective au plus tard fin mai.
Avec plusieurs mois d'avance sur le calendrier initial, le béguinage de 32 logements et l'immeuble situé à proximité immédiate de l'École Cathelain seront livrés au mois d'octobre 2022.
À noter que le béguinage comportera un local commun résidentiel pour l'organisation d'activités à destination des résidents. Une animatrice viendra y proposer des activités en lien avec les résidents du béguinage «Les Jonquilles», situé en face de l'hôtel de Ville.
Renseignements au 03 21 13 97 77

Visite de chantier le 23 mars dernier

Demandez le programme :

La ducasse revient place du Général de Gaulle !

Manèges, grues, auto-skooter, pêche aux canards, stands de confiseries vous attendent du 11 au 14 juin, sur la place du Général de Gaulle ! Le Comité des Fêtes noyellois distribuera des tickets de réduction valables sur l'ensemble des animations et des stands. Chaque enfant scolarisé à Noyelles-Godault bénéficiera d'un ticket d'une valeur de 2€.
Événement organisé par la Municipalité en partenariat avec le Comité des Fêtes.
Renseignements au 03 21 13 97 77.

NOYELLES EN FÊTES : UNE SEMAINE DE RENDEZ-VOUS FESTIFS ET CULTURELS GRATUITS !

La Municipalité vous a concocté une semaine festive à ne pas manquer du **lundi 20 au dimanche 26 juin 2022 !** Noyelles en Fête, ce sont sept jours, d'activités culturelles, musicales et sportives **ouvertes à tous et gratuites !**

Du lundi 20 au dimanche 26 juin | Exposition «100 ans de Georges Brassens»
Centre culturel Henri Matisse | Vernissage de l'exposition le lundi 20 juin à 18h30. Ouvert à tous.

Mardi 21 juin | Fête de la Musique
Scène ouverte aux musiciens et chanteurs. Place du Général de Gaulle à partir de 18h
En partenariat avec l'AEP Saint-Martin. Renseignements au 03 21 13 97 77

Mercredi 22 juin | Village des Cultures et concert du groupe PVC
Le Village des Cultures investit cette année la cité Crombez ! De 14h à 18h : spectacles de plein air, jeux anciens, arts de la rue, concerts... les visiteurs seront assurément surpris et embarqués dans un univers poétique et décalé ! Et le soir, ne manquez pas le concert du groupe PVC à partir de 19h. Grande place de la Cité Crombez, rue de la Fosse 4.

Jeudi 23 juin | Concert hommage à Georges Brassens
Jeudi 23 juin à 20h | Centre culturel Henri Matisse, sur réservation auprès du service billetterie de la Mairie. Gratuit

Vendredi 24 juin | Cinéma de plein air gratuit
Installez-vous confortablement dans un transat pour profiter de la diffusion du film «Les Aventures de Tintin : Le Secret de la Licorne». À partir de 22h30 au stade Coubertin. Animations à partir de 19h30. Restauration sur place.

Samedi 25 juin | Animations sportives au stade Coubertin
De 14h à 18h30 : animations, démonstrations et pratiques sportives proposées par les associations noyelloises, puis en soirée «barbecue» à partir de 19h30 à l'Espace Giraudeau, avec l'orchestre Barzynski et un DJ.
Réservation de la soirée en Mairie auprès de la billetterie.

Grande journée d'animations familiales gratuites
Le point d'orgue des festivités se déroulera au stade Coubertin le dimanche 26 juin : structures gonflables, mur d'escalade, accrobranche, balade en poney, réalité virtuelle, mini-ferme pédagogique, stand de maquillage... En continu de 10h à 20h. Restauration sur place.

Concert gratuit du groupe PVC le mercredi 22 juin

La 23ème édition du Festival Les Enchanteurs, portée par l'association Droit de Cité, se poursuit en juin avec le concert du groupe PVC !

Ce groupe, né de la fusion de musiciens de différents horizons (Les Hurlements d'Léo, Shaoli, Les Touffes Krétiennes et Smokey Joe & the Kid), propose des compositions originales et des reprises à travers des mélanges de folk/métal, hip-hop et musette...

Informations pratiques :

Place de la cité Crombez | Gratuit
Réservation sur www.billetweb.fr/pvc
Cité Crombez | à partir de 19h

Du côté de la médiathèque !

ATELIER CONSTRUCTION EN DUPLO
Mercredi 1er juin à 15h
À partir de 6 ans

SOIRÉE LECTURE EN PYJAMA
Vendredi 3 juin de 18h15 à 19h
Ambiance cocooning à la Médiathèque Michel Berger pour la nouvelle édition des soirées «lecture en pyjama»

ACTIVITÉ JEUX EN BOIS
Mercredi 8 juin
Partagez un après-midi ludique avec Articho et Compagnie !

ESCAPE GAME
Samedi 11 juin à 14h
Venez résoudre des énigmes sur le thème du Moyen-Âge ! Inscription obligatoire. 6 séances de 45 minutes

TOURNOI MARIO KART
Samedi 18 juin à 14h30
De 8 à 12 ans
Sur inscription

JEU «KNOWLEDGE IS POWER» SUR PS4
Mercredi 29 juin de 14h à 17h30
Tout public

Suivez toute l'actualité de la médiathèque sur sa page facebook :
Mediathèque Michel Berger Noyelles-Godault

Renseignements et réservation au 03 21 13 79 90

Tribune Politique

Groupe Noyelles Expansion

UN BUDGET 2022 RESPONSABLE ET DURABLE

Lors du Conseil Municipal du mois d'Avril, nous avons voté le Budget Primitif qui traduit la volonté de la majorité en place de mettre en œuvre le programme d'actions sur la base duquel elle a été élue.

En cette période troublée, le mot d'ordre de l'équipe majoritaire est le suivant : maîtrise des dépenses et poursuite de la politique d'investissement par le développement de notre commune et des services de qualité pour ses habitants.

Notre gestion rigoureuse et réfléchie des finances communales est confortée cette année par le contexte d'inflation et de guerre en Ukraine, notamment pour ce qui concerne la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières.

Conscients que ces augmentations impactent en premier lieu le budget des noyellois, les taux d'imposition communaux ne seront toujours pas augmentés en 2022.
Le budget qui a été proposé par la majorité est donc durable et responsable : durable car s'inscrivant dans le temps et dans le maintien des investissements, responsable dans le sens où il est construit pour assurer les charges de fonctionnement.

Notre engagement est de poursuivre le développement de la commune tout en assurant un cadre de vie de qualité, dans lequel tout à chacun se sent en sécurité avec des services adaptés à chaque âge.

Tous les projets inscrits dans le budget vont concourir à faire de notre ville une place encore plus attractive et innovante, une ville attentive aux attentes de ses citoyens en matière de vie quotidienne.

Soyez assurés de notre engagement à poursuivre notre action dans ce sens !

Valérie BIEGALSKI, groupe Noyelles Expansion

Groupe Rassemblement National

La tribune ne nous a pas été communiquée.

Marie-Christine DURIEZ, groupe Rassemblement National

NAISSANCES

SOMMA Anna
Le 10 mars 2022

BENFRID Zayd
Le 11 mars 2022

TELLAERT Mylan
Le 20 mars 2022

DELAHAYE Lilio
Le 23 mars 2022

SZAL Eva
Le 27 mars 2022

VERHAEGUE Noah
Le 02 avril 2022

MARICHEZ VANEZ Elsie
Le 04 avril 2022

YOUSFI Samad
Le 06 avril 2022

KULAGOWSKI LEMAITRE Daryo
Le 08 avril 2022

DEBONNE Nohë
Le 10 avril 2022

DELBARRE Noah
Le 12 avril 2022

BOULBALOUT Emma
Le 15 avril 2022

HENRARD Camille
Le 19 avril 2022

DÉCÈS

DOMERGUE-SCHULZ Aline – 72 ans
6, allée des Cytises
Le 21 mars 2022

FRASZCZAK-SUWARA Vanda – 94 ans
52, rue Victor Hugo – EHPAD « La Rive d'Or »
Le 10 avril 2022

GOGUILLON-LECOMTE Ginette – 61 ans
6, rue Auguste Renoir
Le 03 avril 2022

DEMULLIER-GUIBON France – 92 ans
7, rue Jérôme de France – Appt n° 7
Le 07 avril 2022

JOZWIAK François – 81 ans
52, rue Victor Hugo – EHPAD « La Rive d'Or »
Le 15 avril 2022

FANION-MACQUET Chantal – 68 ans
11, rue Joseph Fontaine
Le 21 avril 2022

NOYELLES GODAULT

Noyelles en FÊTES !

DU 20 AU 26 JUIN 2022

LUNDI 20 JUIN AU DIMANCHE 26 JUIN | CENTRE CULTUREL HENRI MATISSE

Exposition 100 ans de Georges Brassens | **ENTRÉE LIBRE**
• Vernissage le lundi 20 juin à 18h30

MARDI 21 JUIN | PLACE DE GAULLE

Fête de la musique ! Scène ouverte aux musiciens et chanteurs à partir de 18h00 | Renseignements : 03 21 13 97 77, *en partenariat avec l'AEP St Martin*

MERCREDI 22 JUIN | CITÉ CROMBEZ PARC DE LA FOSSE 4

Village des cultures de 14h à 18h | Concert du groupe PVC organisé par « Droit de Cité » à partir de 19h00 | **GRATUIT**

JEUDI 23 JUIN | CENTRE CULTUREL HENRI MATISSE

Concert hommage à Georges Brassens à 20h00 | GRATUIT SUR RÉSERVATION

VENDREDI 24 JUIN | STADE COUBERTIN

Cinéma de plein air ! Restauration et animations à partir de 19h30 à 22h30 diffusion du film « Tintin et le secret de la licorne » | **GRATUIT**

SAMEDI 25 JUIN | STADE COUBERTIN

Animations de 14h00 à 18h30 (tournoi de pétanque, jeux de cartes, danse, fitness...) et soirée BBQ à 19h30 à l'Espace Bernard Giraudeau
Sur réservation au 03 21 13 97 77

DIMANCHE 26 JUIN | STADE COUBERTIN

Journée d'animations gratuites de 10h00 à 19h00 (structures gonflables, mur d'escalade, accrobranche, balades en poney...) | **GRATUIT**

www.ville-noyelles-godault.fr | Ville de Noyelles Godault | @noyelles_godault